



LA CGT-INRAE VOUS PRESENTE

SES MEILLEURS VŒUX POUR 2024

La CGT-INRAE présente à l'ensemble des personnels de l'Institut ses meilleurs vœux pour 2024, en souhaitant en finir avec les plans de régression sociale imposés, comme la funeste réforme des retraites, en 2023 à coups de 49.3 par le gouvernement Macron. Que vous soyez contractuel ou permanent, l'ensemble des collègues CGT-INRAE vous assurent de leur soutien au quotidien et continueront à lutter et revendiquer sans relâche, dans les centres et dans les instances nationales, pour de meilleures conditions de travail, pour de meilleurs salaires, pour l'égalité professionnelle et pour la justice sociale, environnementale et pour la paix.

Autosatisfecit du PDG de l'INRAE... et la réalité

Contrairement à ce qu'annonce avec enthousiasme notre Direction Générale en ce début d'année, le budget de l'Institut pour 2024 n'est à la hauteur ni de ses besoins, ni de ses ambitions. Ni les recrutements qui ne compensent pas les départs, ni les « revalorisations » salariales indigentes face à l'inflation galopante, ni les progressions de carrières si souvent laborieuses ne méritent autant de satisfecit. Le saupoudrage de primes, de surcroît inégalitaires (RIPEC, RIFSEEP etc.) et qui organisent l'individualisation des rémunérations, est indigne et joue les rustines sans compenser les pertes abyssales de pouvoir d'achat dues au gel du point d'indice depuis les années 2000. Quant à atteindre l'égalité professionnelle homme-femme et de bonnes conditions de travail administratives et scientifiques, c'est possible et nous le revendiquons, mais il faudrait pour cela que les moyens humains et financiers pérennes suivent. La subvention pour charges de service public (SCSP) augmente entre 2023 et 2024 de 9 millions d'euros, alors qu'avec un taux d'inflation voisin de 4%, il aurait fallu une augmentation de 33 millions d'euros pour simplement conserver le montant en euros constants. Il manque donc 24 millions d'euros de subventions des tutelles. A cela, s'ajoute le fait que l'État ne prend en charge que 70% du coût des mesures salariales annoncées en juillet 2023 pour les titulaires, mesures salariales par ailleurs dérisoires (+1,5 %, et 5 points d'indice en janvier). L'Institut doit donc prendre les 30 % restants sur son fond de roulement. Du fait de la persistance de l'inflation et de l'augmentation du coût de l'énergie notre Institut prévoit de finir 2024 avec une perte prévisionnelle de 7,5 M€. Dans un tel contexte, une diminution de 5 à 10 % des capacités budgétaires des départements est prévisible. **La traduction probable pour les unités : baisse du soutien de base et pression renforcée pour « rechercher » des projets assurant leur financement.** Nous dénonçons cela ainsi que la baisse continue de personnel permanent (-235 équivalents temps plein depuis la fusion INRA-IRSTEA) au profit d'un turn-over croissant de contractuels, lui aussi lié à la multiplication des projets de court terme. De plus, l'INRAE opérateur de recherche devient aussi en 2024 agence de programme "Agriculture, alimentation, forêts et ressources naturelles" sans que deux sujets pourtant majeurs de l'Institut, "climat" et "biodiversité", ne lui soient confiés. Cette mise en place, grosse d'une couche supplémentaire d'appels à projets, est censée se faire au pas de charge avec une échéance à 18 mois, et ce surcroît d'activité est annoncé sans gros moyens supplémentaires. Toujours plus avec toujours moins, ce n'est plus possible !

La loi « Immigration » ne doit pas être promulguée mais retirée !

En ce début d'année, nous dénonçons aussi, avec l'ensemble des organisations syndicales professionnelles et étudiantes (communiqué intersyndical ESR : [Loi immigration : un recul inacceptable des droits des étranger-es](#)), les ONG, les associations de défense des droits des étranger-es et la Défenseure des droits, la Loi Immigration de Gérald Darmanin, loi xénophobe qui vise à instaurer une multitude de dispositions législatives contre les immigré-es. Cette loi restreint les portes de l'Université et des organismes de recherche comme l'INRAE en introduisant des régressions intolérables pour les droits des étranger-es, notamment pour les étudiant-es mais aussi pour les salarié-es, alors que tous participent par leurs efforts à la production et à la diffusion des connaissances académiques. Pour la CGT-INRAE, il n'est pas possible de voir ces dispositions appliquées aux étudiant-es et personnels étranger-es, comme il n'est pas possible que l'ensemble de cette loi, qui reprend les thèses et les revendications historiques de l'extrême droite comme la préférence nationale, soit mise en œuvre.

- **Le 21 Janvier, soyons le plus nombreux-ses possible dans la rue pour que cette loi xénophobe, raciste et discriminatoire ne soit pas promulguée et pour en exiger le retrait pur et simple !**

Arrêt des massacres à Gaza et en Cisjordanie

Enfin, nous soutenons les syndicalistes, les universitaires, les chercheur-ses et les étudiant-es qui sont menacé-es de sanctions pour avoir condamné la politique de l'État d'Israël et demandé que cesse la souffrance de la population civile de la bande de Gaza lourdement touchée par les bombardements israéliens qui pilonnent Gaza, avec plus de 22 000 morts, dont une majorité de femmes et d'enfants. Ce bilan inhumain s'alourdit chaque jour un peu plus. Les atrocités commises contre les civils israéliens et les prises d'otages ne peuvent justifier ces massacres des populations civiles en Palestine. Nous réaffirmons notre attachement à l'indépendance des universitaires et des chercheur-ses, aux libertés académiques, à la liberté d'expression, notamment dans le cadre professionnel et syndical. La CGT-INRAE relaie un appel de plus de [2 000 collègues des universités et de la recherche françaises](#) en réponse aux collègues des universités palestiniennes.

Avec la quasi-totalité des organisations syndicales de l'enseignement supérieur et de la recherche (communiqué intersyndical ESR : [Arrêt des bombardements ! Pour un cessez-le-feu immédiat et permanent !](#)), nous exigeons plus que jamais :

- **Le cessez-le-feu immédiat et permanent, l'arrêt des bombardements, et la libération des otages israéliens et des prisonniers palestiniens ;**
- **L'établissement des conditions assurant aux populations de vivre en sécurité et d'accéder aux besoins fondamentaux (soins, alimentation, logement, éducation), la levée du blocus sur la bande de Gaza et l'arrêt de la politique de colonisation en Cisjordanie**
- **Le respect du droit international ;**
- **L'ouverture d'un processus de paix et la recherche d'une solution politique et diplomatique, seule à même de mettre fin à la terreur et à la guerre au proche orient.**

La CGT-INRAE appelle les personnels de l'INRAE à se joindre aux rassemblements et aux manifestations unitaires organisés partout en France sur ces objectifs.



Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,
78210 Saint-Cyr l'École
ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :

Qualité (M. ou Mme) : NOM :

Prénom : Date de naissance :/...../.....

Corps : Grade :

E-mail :